

Préparateur/Technicien en pharmacie (fiche nationale)

RNCP35719 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEUST — Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
Code(s) NSF	331
Formacode(s)	43006
Code(s) ROME	J1307
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	30/06/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE · SIRET : 13002806100013

UNIVERSITE DE RENNES · SIRET : 13003051300019

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1 · SIRET : 19691774400019

UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE · SIRET : 93823061200013

UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR (UMLP) · SIRET : 93810656400017

UNIVERSITE DE LIMOGES · SIRET : 19870669900321

UNIVERSITE DE MONTPELLIER · SIRET : 13002979600013

UNIVERSITE D'ANGERS · SIRET : 19490970100303

NANTES UNIVERSITE · SIRET : 13002974700016

UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE · SIRET : 19211237300019

UNIVERSITE DE BESANCON - UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE · SIRET : 19251215000363

UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA) · SIRET : 19511296600799

UNIVERSITE DE BORDEAUX · SIRET : 13001835100010

UNIVERSITE PARIS-SACLAY · SIRET : 13002602400054

<https://www.universite-paris-saclay.fr/>

UNIVERSITE DE LORRAINE · SIRET : 13001550600012

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES · SIRET : 13002608100013

UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE · SIRET : 13001533200013

UNIVERSITE DE STRASBOURG · SIRET : 13000545700010

<https://www.unistra.fr/>

UNIVERSITE DE RENNES I · SIRET : 19350936100013

UNIVERSITE DE TOURS · SIRET : 19370800500478

UNIVERSITE DE LILLE · SIRET : 13002975400012

UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE · SIRET : 19801344300017

UNIVERSITE PARIS CITE · SIRET : 13002573700011

UNIVERSITE DE TOULOUSE · SIRET : 93827139200012

UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE · SIRET : 19761904200017

UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE · SIRET : 19141408500016

UNIVERSITE PAUL SABATIER TOULOUSE III · SIRET : 19311384200010

UNIVERSITE DE POITIERS · SIRET : 19860856400375

UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE · SIRET : 19511296600435

UNIVERSITE DE LILLE · SIRET : 13002358300011

Partenaires habilités

68 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 58 à former et organiser l'évaluation et 10 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACOPROPHAR	40371365400016	Former et organiser l'évaluation
AFICEPP	78811481700026	Former et organiser l'évaluation
ALMEA FORMATIONS INTERPRO	50923283100107	Former et organiser l'évaluation
AMPARA POLE DE FORMATION ET D APPRENTISSAGE	13002804600022	Former et organiser l'évaluation
ASS DEP LYCEE PROFESSION PRIVE RURAL AIN	38284767100049	Former et organiser l'évaluation
ASS DES COURS PROF PHARMACIE ACADEMIE	78515061600049	Former et organiser l'évaluation
ASS FORMATION PREPARATEURS EN PHARMACIE	39503020800031	Former et organiser l'évaluation
ASS GESTION ET DEVPT DE L'APPRENTISSAGE DANS LES METIERS DE LA PHARMACIE DE LA SANTE ET DU SOCIAL EN DROME ARDECHE	77947068100023	Former
ASS GESTION INSTITUT FORMATION PROF 43	31233053300026	Former et organiser l'évaluation
ASSOC DEPART FORMATION PROFESS PHARMACIE	77922215700033	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 68 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp35719-preparateur-technicien-en-pharmacie-fiche-nationale/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques est un diplôme national de l'enseignement supérieur situé au niveau 5 de la grille française de qualifications. Son accès est sélectif. Sa finalité première est l'insertion professionnelle immédiate. De ce fait il atteste d'un ensemble de compétences correspondant à une cible professionnelle. Les parcours de formation relèvent de la formation initiale ou continue et comprennent un volume important de mise en situation professionnelle.

ACTIVITÉS VISÉES

Conformément à l'article L.4241-1 du Code de la Santé Publique, le préparateur/technicien en pharmacie effectue ses missions sous la responsabilité et le contrôle effectif d'un pharmacien. Leur responsabilité pénale demeure engagée.

Dans ce cadre, il peut réaliser les missions suivantes :

- Analyse de l'ordonnance ou de la demande de produits de santé, de produits diététiques, cosmétiques et d'hygiène corporelle. Dispensation des produits de santé demandés et conseils aux patients/clients.

- Gestion des stocks.
- Participation à la prévention, l'information et la vigilance des patients/clients.
- Accueil du public et vente.
- Fonctions administratives nécessaires pour le remboursement des médicaments et matériels.
- Participation à la démarche d'assurance qualité.
- Préparations, conditionnement, étiquetage et tarification.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel dans le domaine de la santé.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs dans le domaine de la santé.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation professionnelle pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Développer un raisonnement de professionnel de santé
- Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires en matière de santé.
- Traiter l'information médicale et scientifique.
- Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social.
- Accueillir le patient, assurer sa prise en charge en adoptant une posture de professionnel de santé et en lui prodiguant des conseils.
- Analyser et délivrer sous le contrôle effectif et l'autorité technique du pharmacien les demandes et les ordonnances au regard des exigences techniques et réglementaires.
- Analyser et délivrer sous l'autorité technique du pharmacien les prescriptions ou les demandes de dispositifs médicaux.
- Assurer la qualité des opérations pharmaceutiques.
- Organiser, conduire et mettre en œuvre les préparations magistrales et leur contrôle qualité, les opérations de reconstitution et le conditionnement.
- Gérer les flux et les stocks des produits pharmaceutiques dans l'environnement économique et réglementaire. - Traiter et transmettre les informations, travailler en équipe, conseiller et encadrer des personnes.
- Agir en matière de santé publique.
- Développer une argumentation avec esprit critique et construire un raisonnement de professionnel de santé.

Blocs de compétences

RNCP35719BC01 — Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser la conformité réglementaire d'une prescription
- Valider la recevabilité des demandes
- Rechercher et préparer les éléments nécessaires à l'analyse scientifique et technique d'une prescription ou d'une demande
- Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires
- Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement
- Exécuter les différentes opérations constituant une préparation : pesées, mesures, mise en forme pharmaceutique, répartition et conditionnement
- Exécuter les actes réglementaires accompagnant la délivrance des médicaments, produits et matériels
- Exécuter les actes réglementaires et établir les documents relatifs aux matières premières, à la préparation et au conditionnement
- Donner des informations, des explications et des

recommandations au public

- Choisir des arguments de vente concernant des produits de diététique, cosmétique et hygiène

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, formation continue.

RNCP35719BC02 — Travailler en équipe pluri professionnelle et traiter les informations liées aux activités pharmaceutiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social
- Participer à la formation technique
- Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique
- Rendre compte des opérations effectuées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, formation continue.

RNCP35719BC03 — Agir en matière de prévention

LISTE DE COMPÉTENCES

- Recenser les risques à partir de l'analyse cumulée d'incidents et d'anomalies
- Donner des informations, des explications et des recommandations au public
- Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, formation continue.

RNCP35719BC04 — Gérer des flux des pharmaceutiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser un inventaire pour évaluer les besoins
- Contrôler l'identité et la qualité des matières premières
- Contrôler la qualité du produit préparé
- Identifier, par un étiquetage conforme, les matières premières, les produits semi-ouvrés, les préparations et les produits officinaux divisés. Vérifier la conformité d'un étiquetage
- Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement
- Contrôler les conditions de conservation des médicaments, produits, dispositifs médicaux et articles de conditionnement
- Exécuter les formalités nécessaires au remboursement par les divers organisme payeurs
- Effectuer les opérations liées à la vente : prix d'achat, prix de vente et facture
- Décontaminer, désinfecter et stériliser
- Préparer et passer une commande
- Réceptionner et contrôler les livraisons
- Stocker les matières premières, les articles de conditionnement, les médicaments, les produits et les dispositifs médicaux
- Opérer les saisies manuelles et informatisées pour la tenue des stocks
- Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, formation continue.

RNCP35719BC05 — Se situer en tant que professionnel de santé

LISTE DE COMPÉTENCES

- Développer un raisonnement de professionnel de santé
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences dans le secteur de la santé
- Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires en matière de santé
- Traiter l'information médicale et scientifique
- Identifier le processus de construction, de diffusion, de déconstruction et de valorisation des savoirs en santé
- Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35719BC06 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

4773Z : Commerce de détail, de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
Commerce de détail de produits pharmaceutiques - Commerce de détail d'herboristerie

- Exécution de préparations magistrales

Pharmacie d'officine, Pharmacie mutualiste et de secours miniers, Pharmacie à Usage Intérieur d'établissements de santé.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Préparateur/technicien en pharmacie

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Article L.4241-1 et suivants du code de la santé publique.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en services aux personnes (42 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X70 — Techniciens médicaux et préparateurs · tension 5/5 (Très élevée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	7 237
Jugés difficiles à recruter	58 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X70 — Techniciens médicaux et préparateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 571 €
Selon la branche	7 712 € – 9 450 €
Prise en charge	Branches concernées
8 571 €	Valeur par défaut · 210 branches
9 450 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
8 550 €	CPNEFP de la pharmacie d'officine
7 712 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	30/06/2026
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41851

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35719/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	11
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	27 %
Période	11/2025 – 05/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	11
Montant total engagé	8 380 €
Coût moyen par dossier	762 €
Durée moyenne	53 h
Période	09/2025 – 02/2026
France compétences	88 %
Reste à charge titulaire	12 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.